



FORMATION ANIMATEURS

Session 1 : développement territorial et montage de projet

Ce support est complémentaire à la formation et permet de garder en mémoire un certain nombre de points structurels important dans l'ingénierie de projet développée par l'espace public numérique

1- PARTENARIAT

Les partenaires de l'espace public numérique dans le cadre de développement d'un projet. Cette liste n'a rien d'abstrait mais représente les partenaires les plus fréquemment repérés dans des projet déployés par les epn

- Enfance et jeunesse : école, école de devoirs, accueil extra-scolaire, maison de jeunes, aide à la jeunesse
- Seniors : associations de seniors
- Femmes : associations féminines
- Personnes handicapées : associations pour personnes handicapées
- Primo-arrivants et (candidats) réfugiés : associations pour étrangers, centres pour réfugiés
- Apprenants en alphabétisation : association d'alphabétisation
- Culture : centre (foyer) culturel, association artistique (peinture, photographie,...)
- Lecture publique : bibliothèque et réseaux de lecture publique (BDP par exemple)
- Emploi : Forem (Maison de l'Emploi), Agence Locale pour l'Emploi
- Formation - insertion : organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP), entreprise de formation par le travail (EFT)
- Services publics : services de l'administration communale (enfance, jeunesse, seniors, emploi, commerce, développement local,...), CPAS
- Conseil consultatif : enfants, jeunes, seniors, personnes handicapées
- Développement local : Agence de Développement Local (ADL)

RETISS - Tous droits réservés ©2007

Agence de prospective technologique

SIRET : 447 979 204 00016 - Code APE : 741G

31, rue Arnold Geraux 93450 L'Île Saint Denis | mob : 06 03 65 89 61 | mèl : contact@retiss.com

- Animation de quartier : comité de quartier, comité des fêtes
- Tourisme : office de tourisme, syndicat d'initiative
- Autres : association familiale

2 - CONDITIONS DU PROJET

Les conditions nécessaires au développement d'un projet:

- ➔ Le partage d'une vision commune autour des TIC entre les partenaires concernés. La définition des objectifs et des enjeux doit être partagée par tous ; même si chaque partenaire attend des effets différents (l'élu, l'epn, l'association etc.)
- ➔ La concrétisation des projets TIC passe par le multi-partenariat, mixant dans presque tous les cas des partenaires publics et privés, mais aussi associatifs.
- ➔ la nature même des initiatives TIC induit la mise en réseau des acteurs locaux
- ➔ La prise en compte de la transversalité des TIC permettant l'implication de nombreux partenaires issus de tous les secteurs d'activité
- ➔ L'évaluation du niveau d'équipement des communes et partenaires impliqués ce qui influera sur la stratégie même du projet
- ➔ La nécessité de faire appel à des partenaires spécialisés pour certaines technologies (handicap et accessibilité par exemple)
- ➔ La veille systématique sur des actions menées sur d'autres territoires pour le domaine concerné par le projet, sur la base de prises de contacts, analyse des prestataires impliqués, définition de la démarche de projet, analyse des déficits et points d'inerties. (les projets ayant subi un échec sont tout aussi intéressants que ceux qui affichent une réussite)
- ➔ L'expérimentation nécessaire : une nécessaire démarche expérimentale implique une prise de risque pour les projets les plus innovants mais l'expérience montre très nettement que les projets existants concrètement aujourd'hui sont tous passés par l'expérimentation

- La dimension intercommunale semble être indispensable pour développer des projets numériques innovants

3 – LA DEMARCHE INDIVIDUELLE COMME LEVIER

D'une part le développement de services et usages innovants est souvent le fruit d'un individu passionné, investit et compétent dans tous les secteurs d'activité (instituteur, responsable associatif, élu, chef d'entreprise etc.). Il peut être naturellement la personne ressource qui sera la clé de voûte du développement concret du projet.

D'autre part au regard des tendances actuelles de l'Internet, le citoyen devenant lui aussi producteur d'information sur Internet et créateur de services, il participe au projet du territoire à part entière. Il est donc logique que les collectivités s'appuient aussi sur les démarches individuelles identifiées.

4 – UN PROJET TIC DANS LE CADRE DE L'INTERCOMMUNALITE

L'intercommunalité, au regard des expériences réalisées sur de nombreux territoires est une démarche importante qui garantit à la fois la prise en compte d'un territoire et de son identité, le développement d'une vision commune entre tous les acteurs et le rayonnement de l'EPN concerné.

Une réflexion est nécessaire au préalable ; avant même la formulation du projet et doit trouver des réponses précises :

- Quels sont les besoins des communes membres ?
- Quels sont les besoins des habitants du territoire ?
- Quel est l'équipement informatique des communes membres de l'intercommunalité ?
- Quel est le niveau de formation des agents des communes à ces outils ?
- comment assurera-t-on la mobilisation et la formation des élus et des agents territoriaux ?
- Quel est le degré de sensibilisation des élus ?
- Comment va-t-on répartir le travail de mise en place et d'exploitation

RETISS - Tous droits réservés ©2007

Agence de prospective technologique

SIRET : 447 979 204 00016 - Code APE : 741G

31, rue Arnold Geraux 93450 L'Île Saint Denis | mob : 06 03 65 89 61 | mèl : contact@retiss.com

- du service, du site, de l'outil?
- Quelle sera la participation financière des communes au projet TIC de l'intercommunalité ?
- Comment choisir un prestataire ? (s'il y a lieu)

5 - LES ENJEUX D'UN PROJET DE L'EPN AU SEIN D'UN TERRITOIRE

Pour illustrer et afin de mesurer dans quel cadre un projet au sein d'un territoire correspond a des besoins et des enjeux très concrets de la population, les résultats d'un atelier TIC mis en place par le Pays Nivernais Morvan permettent de mettre à jour ces besoins. Le développement d'un projet au sein de l'EPN doit correspondre à une réponse concrète à la réflexion menée ici

On voit dans les résultats de cet atelier, mené à un niveau local entre les partenaires et membres d'un pays, toutes les préoccupations concrètes d'un territoire en matière de TIC. L'éducation, les usages, les contenus, la couverture réseau, la sensibilisation, le tourisme, la culture, les services publics ; **tous les secteurs sont abordés et le projet de l'espace public numérique doit pouvoir se définir autour de ces enjeux ce qui garantit à la fois l'adhésion de la population et le soutien des élus locaux**

C'est une base de travail dans la réflexion autour d'un projets, car les résultats de cet atelier de réflexion dépassent largement le Pays Nivernais Morvan

<http://paysnivernaismorvan.com/news/creer-un-pays-numerique>

<http://pnm-tic.over-blog.com/>

Notes prises lors du premier atelier sur les enjeux des TIC du Pays Nivernais Morvan

Voici les grandes lignes des réflexions qui sont ressorties à la suite du premier atelier TIC :

- 1 - Les commerçants doivent être initiés à l'informatique. Il doit également leur être montré l'intérêt du web et du commerce électronique.
- 2 - Il serait très intéressant de créer une sorte de galerie en ligne des commerçants des bourgs centre.
- 3 - Il faut créer un portail de pays regroupant des informations économiques, touristiques, ... il aurait un fort pouvoir initiatique auprès des habitants.
- 4 - Ce portail pourrait être la base d'un site de vente en ligne, d'échange et d'informations généralement éparpillées et difficiles à trouver.
- 5 - Il faut établir des liens entre les acteurs et les activités touristiques par le biais des TIC en Pays

RETISS - Tous droits réservés ©2007

Agence de prospective technologique

SIRET : 447 979 204 00016 - Code APE : 741G

31, rue Arnold Geraux 93450 L'Île Saint Denis | mob : 06 03 65 89 61 | mèl : contact@retiss.com

Nivernais Morvan. Pourquoi pas avec un site portail.

6 - Les acteurs du tourisme doivent tous être formés à l'usage des TIC.

7 - Il faut créer des outils de FOAD pour tous en Pays Nivernais Morvan.

8 - La couverture ADSL du Pays Nivernais Morvan doit encore être améliorée.

9 - Il faut continuer la sensibilisation et les formations aux TIC pour tous dans le Pays Nivernais Morvan.

10 - Pourquoi ne pas installer des bornes interactives liées à un site portail dans les endroits stratégiques du Pays

11 - L'info locale sur le télétexte de la TNT ne serait-elle pas un bon vecteur d'informations ?

12 - Nous devons démontrer à tous que l'internet est facile et faire en sorte que tous puisse y accéder.

13 - Si site portail il y a, on doit faire en sorte qu'il soit facile d'y intégrer de l'information pour que chacun intervienne et écrive sur ce site

14 - L'enjeu c'est de réduire l'exclusion numérique qui se creuse sur le Pays Nivernais Morvan

15 - Des sites multilingues permettraient d'attirer des touristes et de nouer des liens avec les populations d'origine étrangère résidante en Pays Nivernais Morvan.

16 - Il faut augmenter le nombre de points publics à Internet sur le terrain

17 - Le site de la Mission numérique devrait être un site portail numérique

18 - Il faut développer d'autres centres de ressources comme la Mission numérique sous forme de points publics, cyber-bases, relais accueil, ... même installés dans les mairies.

19 - On doit se fixer des objectifs de couverture en haut débit du Pays Nivernais Morvan

20 - On doit se débarrasser des problèmes d'accès pour se consacrer pleinement aux usages et aux contenus qui sont plus importants

21 - Les écoles manquent de moyens pour initier les enfants aux TIC, les TIC doivent se déplacer jusqu'aux écoles

22 - Le pays doit se doter d'un site portail, mais on doit s'organiser pour ne pas voir fleurir des mini sites sans liens entre eux

23 - Toute la population doit être persuadée que l'Internet est utile dans la vie quotidienne

24 - Il faut adapter les initiations aux différentes populations du Pays pour leur donner envie d'utiliser internet

25 - Il faut se consacrer aux usages et aux contenus

26 - En quoi internet facilitera le réveil du Pays Nivernais Morvan ?

27 - On ne peut pas se passer du commerce électronique pour trouver des clients hors du Pays Nivernais Morvan

28 - On doit créer des relais internet humains en réseau avec les entreprises et les services publics

29 - Les bornes interactives et les points d'accès doivent être présents comme les cabine téléphoniques autrefois

30 - Nos enfants doivent pouvoir se former à l'informatique à l'école. Ils sont le bon vecteur d'entrée des tic au coeur des familles.

RETISS - Tous droits réservés ©2007

Agence de prospective technologique

SIRET : 447 979 204 00016 - Code APE : 741G

31, rue Arnold Geraux 93450 L'Île Saint Denis | mob : 06 03 65 89 61 | mël : contact@retiss.com

6 – METHODOLOGIE DE PROJET

Le Pôle de ressources départemental ville et développement social du val d'Oise a mis en place une méthodologie de développement de projet d'animation multimédia sous le titre : " Comment passer d'une idée à sa mise en action ?

Méthodologie de projets - Fiches pratiques ". Ce document est librement téléchargeable http://www.poleressources95.org/IMG/pdf/fiches_methodo_de_projet.pdf

Il peut vous aider à structurer votre réflexion car il définit les grandes étapes d'un projet, qui sont :

- Je me documente,
- Je fais un diagnostic,
- Je définis des objectifs,
- Je précise des moyens d'évaluation,
- Je détermine qui va porter le projet,
- Je trouve des partenaires,
- Je prévois les modalités de mise en oeuvre,
- Je cherche des moyens,
- Je communique sur mon projet.

Ces étapes ne sont pas toutes indispensables, et nous retiendrons plus particulièrement la définition des objectifs et les critères (ou moyens) d'évaluation.

Il est absolument nécessaire de formaliser, par écrit, tout projet d'animation, même le plus trivial.

➔ OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ACTION D'ANIMATION

Pourquoi animer ?

S'agit-il de répondre à un besoin exprimé (si oui, par qui ?), à un cahier des charges du lieu, à une demande de la hiérarchie ?

Dans quel cadre ?

Le lieu a-t-il noué des partenariats originaux pour mettre en oeuvre son action (associations, éducation nationale,...) ?

RETISS - Tous droits réservés ©2007

Agence de prospective technologique

SIRET : 447 979 204 00016 - Code APE : 741G

31, rue Arnold Geraux 93450 L'Île Saint Denis | mob : 06 03 65 89 61 | mèl : contact@retiss.com

L'action envisagée s'inscrit-elle dans la mission du lieu, ou vient-elle s'ajouter à elle ? Est-elle permanente ou temporaire ?

Avec quels moyens ?

Un budget, des compétences ou des ressources précises sont-ils affectés à l'action d'animation ?

Dans quel but ?

Quels sont les buts poursuivis ? (communiquer et faire connaître, fidéliser, créer un besoin, éduquer, ...)

Au bénéfice de qui ?

Quels publics constituent la cible ? S'agit-il de groupes constitués (par âge, en club, ...), de groupes d'intérêts (les gens qui veulent " chatter ") ou des individus ? Y a-t-il eu une évaluation et une identification d'un besoin au niveau local ?

Nécessité du cadre

Un rapide tour d'horizon de ces questions permettra le plus souvent de définir le cadre global de l'action d'animation, et d'identifier les atouts et les faiblesses, tant du lieu que des ressources. Il permettra surtout de structurer une réponse et d'argumenter de manière cohérente sur la suite à donner au projet d'animation. Il faut absolument éviter de se lancer dans un projet " au jugé ", car si la frustration fait partie intégrante de l'animation, elle n'est pas forcément le signe d'un échec, et doit être surmontée.

→ OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE CHAQUE ANIMATION

Une fois que le projet d'animation est défini, porté et partagé par l'ensemble des intervenants (responsable, tutelle, intervenants, partenaires...) - **le mot important est ici "partagé"**, car il n'existe pas d'exemple d'un projet pérenne et imposé - il convient de le décliner en différentes actions. Pour chacun d'elle, les mêmes interrogations permettront de dresser une fiche d'activité ou de suivi. Là encore, nous conseillons vivement de ne pas négliger cette étape. Les avantages en termes de lisibilité de l'action et de maintien d'un haut niveau de motivation en compensent largement les contraintes. De plus, avec le temps, ce travail de réflexion devient de plus en plus facile à accomplir.

Pourquoi telle activité ?

Répondre à une demande, créer un besoin, expérimenter, apprendre soi-même, ... ?

RETISS - Tous droits réservés ©2007

Agence de prospective technologique

SIRET : 447 979 204 00016 - Code APE : 741G

31, rue Arnold Geraux 93450 L'Île Saint Denis | mob : 06 03 65 89 61 | mèl : contact@retiss.com

A quelle fréquence ou tranche horaire ?

L'activité doit toujours être limitée dans le temps, et sa répétition programmée : est-elle événementielle, hebdomadaire, quotidienne, ... ? Pensez à tenir compte des nuisances causées (bruit) et à adapter les horaires en conséquence.

Avec quels moyens ?

Les besoins de l'action doivent être répertoriés en termes de compétences (moyens humains), de matériels (pas seulement informatique), de coûts.

Dans quel(s) but(s) (identifiable, exprimable, évaluable) ?

La question des buts ne recouvre pas la question du pourquoi. Les buts sont exprimés en objectifs à atteindre, et sont quantifiables ou évaluables de manière qualitative (faire comprendre les risques du Chat, maîtriser une technique d'écriture, pouvoir envisager une autre activité,...). Ainsi un objectif général de création d'un film original pourra être décomposé en buts successifs à atteindre : savoir écrire un scénario, savoir faire un plan de tournage, savoir monter des images, savoir créer des effets spéciaux, savoir créer une bande sonore, etc. Chacun d'eux est en lien avec l'étape précédente, et la raison globale de cette activité (le " pourquoi ") est d'occuper un groupe de jeunes qui perd son temps à chatter...

Au bénéfice de qui ?

Les destinataires de l'action doivent être clairement définis, selon des critères objectifs : tranche d'âge, membres d'une association, catégorie professionnelle, groupe projet, etc. Leur identification détermine les méthodes employées, les horaires (tout le monde n'a pas les mêmes disponibilités) voire le surcoût de l'activité.

Ces derniers points concernant le montage d'un projet d'animation préparent la session 2 de formation spécifiquement orientée sur la typologie de projet d'animations, les outils, les thématiques et les ressources